**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

# Accords bilatéraux III : la Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest échange avec les acteurs économiques régionaux

**Liestal, le 9 novembre 2026. Le comité de la Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest (CGNO) a échangé avec des représentants des associations économiques régionales sur les relations entre la Suisse et l'Union européenne (UE). Le paquet Suisse-UE (Accords bilatéraux III) était au cœur des discussions. Les cantons de la Suisse du Nord-Ouest soutiennent ce paquet et estiment important que la région s'engage collectivement en sa faveur.**

Cet échange a permis de discuter de l'importance du contenu du paquet pour la région et son économie. Y ont participé des représentants des organisations suivantes : Kantonal-Solothurnischer Gewerbeverband, Solothurner Handelskammer, Gewerbeverband Basel-Stadt, Handelskammer beider Basel, Arbeitgeberverband Region Basel, Wirtschaftskammer Baselland, Aargauischer Gewerbeverband, Aargauische Industrie- und Handelskammer, Chambre de commerce et d'industrie du Jura et Fédération des Entreprises Romandes de l'Arc Jurassien.

En tant que région frontalière fortement tournée vers l'exportation, la Suisse du Nord-Ouest entretient des liens étroits avec l'UE et les régions voisines de France et d'Allemagne. Elle constitue un espace économique, de recherche et d'innovation transfrontalier. L'évolution des relations entre la Suisse et l'UE revêt donc une grande importance pour la région. Pour l'économie de la Suisse du Nord-Ouest, la garantie d'un accès au marché européen à long terme, ainsi que des conditions-cadres stables sont essentiels. En l'absence des Accords bilatéraux III, les règles existantes en matière d'accès au marché risquent de continuer à s'éroder, comme c'est déjà le cas pour les dispositifs médicaux.

Les cantons de la Suisse du Nord-Ouest se sont prononcés à plusieurs reprises en faveur du paquet Suisse-UE. À leurs yeux, celui-ci constitue une base appropriée pour des relations réglementées et durables avec l'UE. Il renforce la sécurité juridique et permet de stabiliser et de développer la voie bilatérale. Dans ce contexte, la CGNO estime important que la Suisse du Nord-Ouest défende d'une seule voix ses intérêts en matière de politique européenne et s'engage collectivement en faveur des Accords bilatéraux III.

**Contacts**

Peter Hodel, conseiller d'État, président de la CGNO, peter.hodel@fd.so.ch

Julia Stühlinger, secrétaire générale de la CGNO, info@nwrk.ch, 075 400 71 63

La **Conférence des Gouvernements de la Suisse du Nord-Ouest** (www.cgno.ch) est constituée par les cantons de Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie et du Jura. La Conférence a notamment pour but le développement de positions communes entre ses cantons membres, la défense des intérêts de la région auprès de la Confédération, de la Conférence des gouvernements cantonaux et des autres régions, une représentation commune de la région dans le cadre de la collaboration transfrontalière ainsi que l'information et la coordination entre les cantons dans le cadre de la collaboration régionale et des groupes de travail intercantonaux.